60e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 46 16 NOVEMBRE 1950

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

Réalisme économique et Progrès social

SOMMAIRE

I. RÉALISME ÉCONOMIQUE ET PROGRÈS SOCIAL. — *Compte rendu de la Semaine Sociale de Lille* (1949). — 1. *Le problème :* Le conflit de l'économique et du social. L'essor économique a-t-il servi le progrès social ? — 2. *Les faits :* Expériences soviétique, américaine, britannique. Difficultés françaises. — 3. *Les principes :* Fins humaines de l'économie. Part du déterminisme et de l'organisation. Structure économique et ordre social. — 4. *Leçons d'information complémentaires :* Le pouvoir économique. La transformation des structures politiques et administratives. Les conditions internationales du progrès économique et social. Le plan français de modernisation et d'équipement. Les crises économiques. La stabilité monétaire. La distribution du revenu national. La participation des travailleurs, facteur de productivité économique et d'entente sociale. — 5. *Conclusion :* Vers une démocratie économique.

II. BIBLIOGRAPHIE SOCIALE. — 1. J. LECLERCQ, *Leçons de Droit naturel :* T. IV. *Les droits et les devoirs individuels.* — 2. *L'année sociale dans le diocèse de Namur* (1949). — 3. Chan. PHILIPPOT, *Eglise et Professions indépendantes* selon les documents pontificaux. — 4. M. CHALENDARD, *La promotion de la femme à l'apostolat* (1540-1650). — 5. *Servir.*

I

RÉALISME ÉCONOMIQUE ET PROGRÈS SOCIAL

Semaine Sociale de Lille (1949)

A peine avions-nous introduit le coupe - papier dans le compte rendu *in extenso* des Cours et Conférences de la 36e session des *Semaines Sociales de France,* tenue à Lille en 1949 [1], qu'un scrupule naissait en notre esprit. Ces travaux ont été présentés, il y a un an déjà. Journaux et revues en ont disserté à l'envi. Ne serait-il pas à propos de se souvenir d'un mot plein de sagesse : « Tout est dit, et l'on vient trop tard... » ? Que le lecteur veuille bien voir ici autre chose qu'une précaution oratoire. Il ne manque pas d'organes pour tenir l'opinion au courant des événements du jour. Le rôle de l'*Ami* est autre, et ses lecteurs ne lui demandent pas les nouvelles de la dernière minute. Mais ils désirent que, dans les domaines divers où se déploie l'activité des hommes, on leur signale ce qui se produit de notable, qui marque et qui dure. Dans cette perspective, six mois comptent peu : ils ne diminuent pas l'intérêt d'une enquête qui suppose de patientes observations et réflexions, et, sans prétendre à une valeur d'éternité, mérite de retenir l'attention. Et une étude d'après le texte définitif n'est-elle pas préférable à un travail fait d'après des notes de cours hâtivement prises au vol ?

Le thème des leçons de Lille était : *Réalisme économique et progrès social.* Avait-on le droit (on l'a fait) de parler d'une évolution étonnante, comme si les *Semaines Sociales* avaient ignoré jusque-là, ou délibérément écarté les complexités de la vie réelle ? Semblable étonnement serait l'indice d'une mémoire assez courte. Citons seulement quelques-uns des problèmes précédemment étudiés : Nouvelles conditions de la vie industrielle (Besançon 1929) ; la morale chrétienne et les affaires (Mulhouse 1931); le désordre de l'économie internationale et la pensée chrétienne (Lille 1932). Et parce qu'on n'oublie pas que l'agriculture reste, pour beaucoup d'hommes et de familles, cadre de vie et moyen d'existence, la Semaine de Nantes (1950) : *le monde rural dans l'économie moderne* est venue à point pour actualiser et compléter les travaux de la Semaine Sociale de Rennes (1924) : le Problème de la terre dans l'Economie nationale. Mais peut-être faut-il poser autrement la question. Comme le rappelait fort justement M. le chanoine Tiberghien à propos d'un grave problème de déontologie médicale : l'avortement thérapeutique (*Cahiers Laënnec,* 1946, n° 3), « la morale chrétienne est une morale de principes. On doit juger de la bonté ou de la malice d'un acte particulier par sa conformité ou son opposition à un principe de morale ». Or, dans notre société déspiritualisée, ils ne sont pas légion ceux qui se préoccupent de régler leur action d'après des principes de morale, en quelque ordre d'activité que ce soit : professionnelle, conjugale et familiale, civique... Il est tellement plus commode de s'en tenir au trop fameux « Système D » ! Le catholicisme social s'intéresse depuis toujours aux exigences de la vie économique. Peut-on pareillement affirmer que les cercles dirigeants de la vie économique aient toujours le souci d'accorder leur action aux requêtes de la morale chrétienne et catholique ? La vraie question est là.

1. — M. Charles FLORY en précise la position actuelle. Il constate que, comme toutes les guerres, celles dont nous sortons à peine ont eu pour effet d'accroître les aspirations sociales tout en réduisant les possibilités économiques de les satisfaire. Entraînée par une soif impérieuse de plaisir et de bien-être immédiat, l'imprévoyante humanité s'est lancée tête basse à la poursuite d'objectifs de caractère ambitieux et pratiquement contradictoires. « Les campagnes démagogiques se donnèrent libre

[1] In-8 de 420 p., 500 fr., *Chronique Sociale,* 16, rue du Plat, Lyon-IIe, et Gabalda, Paris.

cours, et les moins nocives ne furent pas celles du libéralisme pour le desserrement prématuré de toutes les contraintes. » Les mesures improvisées dans la confusion pour enrayer le mouvement inflationniste répondent à une nécessité évidente : mais chaque fraction de la nation s'efforce de rejeter sur les autres les sacrifices qu'elles comportent. M. Ch. Flory montre alors que les données économiques sont dans une large mesure objectives, tandis que la notion de progrès social est au contraire toute subjective. Le minimum vital lui-même est une donnée psychologique plus que physiologique. Par le socialisme notamment, le peuple a pris conscience de sa misère et de son état d'infériorité, oubliant d'ailleurs certaines réalités et de comparer avec des situations antérieures. Le progrès social ne doit pas être confondu avec le progrès économique : il l'implique néanmoins, il est construit sur lui. Et il faut dire, sans dissimuler les ombres au tableau de la vie industrielle, que le progrès technique a permis un relèvement du niveau général de vie. Mais les rythmes sont différents. Sur la voie du progrès technique, les pays s'échelonnent, et leurs niveaux de vie se différencient dans la même proportion. Or, la mesure du progrès technique c'est le rendement. « Les réformes sociales seront plus ou moins avancées et parfaites dans chaque nation selon sa puissance économique. » (Pie XII, *Message de Noël* 1942).

Pourtant, il y a *conflit entre l'économique et le social*. Les deux raisons majeures en sont l'impatience humaine et les oppositions d'intérêts.

« Lorsque s'est ouverte l'ère des bénéfices industriels, le partage en demeura longtemps inégal : durant les trois quarts de siècle qui ont suivi l'avènement du machinisme, les salaires n'ont augmenté que de 50 %, alors que le capital quadruplait en valeur réelle. Grave injustice ? Sans doute. Réfléchissons toutefois que ces bénéfices étaient pour la plupart réinvestis, et qu'ils ont permis, un peu plus tard, une élévation des salaires et une réduction du temps de travail que sans eux l'action syndicale eût été impuissante à obtenir. »

Et M. Flory note, en passant, que les dirigeants de l'U.R.S.S. aujourd'hui n'agissent pas autrement. L'impatience humaine devance le rythme du progrès économique : quand elle s'empare des travailleurs, l'impatience devient action de masse et l'idée de progrès social participe alors du mythe. — Les oppositions d'intérêts contrarient aussi le progrès social : opposition entre capital et travail, entre collaborateurs d'une même entreprise, entre fonctionnaires et contribuables, entre professionnels et retraités... D'où, pour les pouvoirs publics à qui incombe le rôle d'arbitre, des options redoutables qui s'offrent à chaque instant. Où sont les limites d'intervention qu'on ne saurait dépasser sans mettre en péril à la fois l'économie et le progrès social ?

A-t-on le droit de reprocher aux catholiques, et spécialement aux catholiques sociaux, d'avoir, dans le passé, porté un insuffisante attention aux réalités économiques ? Nous citions tout à l'heure des faits assez éloquents. Et M. Flory a le droit d'affirmer :

« Nous n'avons jamais accepté ce déterminisme social dont les théoriciens de l'économie classique attendaient un ordre automatique. Aux abus du libéralisme... nous avons opposé un refus au nom des principes supérieurs de la morale. En quoi nous nous rencontrions avec les socialistes, sans partager pour autant leurs objectifs et leurs moyens d'action. »

Et il est facile au professeur de montrer que l'événement a justifié cette méthode, au point que la critique marxiste, dépassée par les faits, s'attaque à un capitalisme qui n'existe plus, et que les libéraux consentent à reviser leurs conceptions pour en sauver l'essentiel. Mais l'économie politique, science morale, n'a pas la rigueur des sciences physiques. Elle reconnaît que les phénomènes sociaux peuvent faire l'objet d'analyses scientifiques et de lois permettant une certaine prévisibilité, compatible avec la liberté individuelle ; elle demande à la science économique « les explications, les appréciations d'opportunité et même les régularités dont la connaissance permettra une politique efficacement sociale ». D'où le nombre exceptionnel des économistes appelés à entrer dans le corps enseignant de cette Session. Le catholicisme social n'a pas à se déjuger pour pratiquer « le retour au réel ». Il lui suffit de redire une fois de plus que l'économie est au service de l'homme. Il ne se résigne pas seulement au progrès technique. Il y voit un moyen providentiel d'améliorer la condition humaine jusque dans les masses les plus déshéritées. Mais, pour lui, c'est dans l'intime de nos consciences que se joue le drame de l'avenir. « L'impatience humaine et l'opposition des intérêts ne trouvent de solution que dans la pratique des vertus chrétiennes ». L'humanité tend à autre chose qu'à une confortable installation sur la terre, et nous savons qu'elle échouera dans la recherche de cet objet restreint, si elle ne poursuit un idéal supérieur. Nous ne nous arrêtons pas à un humanisme tronqué. Chez les travailleurs catholiques la volonté de promotion ouvrière, « plus modeste, plus réaliste aussi que la dictature du prolétariat, vise seulement à mettre fin à la condition prolétarienne ». Les méthodes révolutionnaires détériorent les données économiques.

« Seule une évolution progressive et prudente, courageuse et conforme à la nature, éclairée et guidée par les saintes lois chrétiennes de la justice et de l'équité, peut conduire à la réalisation des désirs et des besoins légitimes de l'ouvrier. » (Pie XII, 13 juin 1942).

M. Ch. Flory avait, en passant, reconnu que *le bilan de l'économie* devrait être revu de plus près. C'est à M. Robert Goetz-Girey, professeur à la Faculté de droit de Nancy, qu'incombait cette tâche. Le fait de l'essor économique est relativement aisé à préciser : ses incidences sociales se déterminent moins facilement. L'optimisme libéral écarte le problème ; n'estime-t-il pas que le progrès économique s'accompagne nécessairement et automatiquement du progrès social ? Le pessimisme malthusien, qui se fait de nouveau entendre aux Etats-Unis (avec, ajouterons-nous, quelques échos en France) soutient que le progrès social est mis en échec par l'imprévoyance des hommes dont le nombre augmente plus vite que les subsistances. Pessimiste quant au passé, mais optimiste pour l'avenir, le marxisme voit dans la société communiste le moyen de concilier progrès économique et progrès social. Laissant de côté les systèmes pour s'attaquer aux faits, M. G.-G. fait une double constatation : le bien-être s'est accru depuis le début de l'expan-

sion économique, mais il s'est accompagné de servitudes.

Le progrès économique a permis de faire vivre beaucoup plus d'hommes et de les faire vivre incomparablement mieux qu'antérieurement. Des indices certains, mais généralement inconnus donnent la mesure de l'accroissement du bien-être moyen et de sa diffusion. « La population s'est accrue dans des proportions inconnues jusqu'alors, en même temps que le bien-être, le confort des masses a augmenté ». Pourtant, il reste beaucoup à faire, puisque 81 % de la population mondiale n'a pas encore atteint ce qu'on pourrait appeler le *standard of life* occidental, puisqu'il subsiste des hommes livrés à la misère et au désespoir.

Mais surtout, l'essor économique pose de nouveaux problèmes. Il suscite des ruptures d'équilibre, des alternances, des transformations. Ce qui fait naître l'aspiration des hommes à la sécurité, la hantise du chômage, la nécessité de la redistribution des forces productives. Or

« dès que le chômage dépasse un certain pourcentage et une certaine durée, il devient psychologiquement et moralement insupportable, non seulement pour les chômeurs eux-mêmes, mais pour l'ensemble de la communauté nationale... Le problème du chômage est un problème qui n'a pu être correctement résolu dans la période la plus récente de l'expansion économique. »

Pareillement, au moins chez nous, le problème de la sécurité totale. Le progrès économique entraîne des mutations brusques, portant aussi bien sur les capitaux que sur le travail. « Puisque le progrès économique enrichit la communauté, celle-ci peut et doit accorder des réparations à ceux qui en ont été les victimes involontaires ». Mais la plus grave servitude de l'essor économique est la prolétarisation, la constitution de masses d'hommes libres dépourvus de tout pouvoir économique. « Pour les plus prolétarisés d'entre eux, il est trop souvent exact qu'ils ne savent plus ce qu'est la famille, la patrie, la religion. » On ne mettra fin à l'insolence du communisme qui prétend délivrer les prolétaires et les asservit au pouvoir, qu'en essayant de faire disparaître le prolétariat né du progrès économique.

Le prolétariat ne sera pas supprimé par le progrès économique seul. Une société en expansion exige de ses membres plus de discernement, d'imagination créatrice, d'effort moral que les sociétés stationnaires. C'est un appel à peine voilé aux valeurs morales.

2. — Ce n'est pas, on s'en doute, dans ce sens que s'orientent les inspirateurs de *l'expérience soviétique*. M. Jean Chardonnet, professeur à l'Université de Dijon et à l'Institut d'Etudes politiques de Paris, a pu faire sur place, des observations grâce auxquelles il essaiera d'expliquer la puissance soviétique actuelle, et d'esquisser certaines de ses conséquences sociales.

Il chiffre d'abord les pertes de guerre de l'U.R.S.S. ; elles furent énormes. Une première étape pour sauver l'économie soviétique fut caractérisée par le transfert vers l'Est de tout ce qui pouvait être sauvé, et l'industrialisation massive des territoires de l'Est, jusqu' l'Extrême-Orient soviétique. — A partir de 1945, deuxième étape : une reconstitution de la puissance économique est entreprise, malgré des insuffisances considérables, l'énormité des destructions, la désorganisation des transports. En Ukraine, dès 1946, on relève les hauts fourneaux. Les usines sont progressivement rééquipées ou reconstruites. Industries sidérurgiques et mécaniques retrouvent leur production d'avant-guerre. Les transports ferroviaires sont réorganisés, deux nouveaux transsibériens sont construits, d'autres lignes sont mises en service dans les régions industrielles. En 1947 on décida d'accroître de 6.300.000 hectares la surface des terres cultivées, grâce à des travaux importants d'irrigation. Ces réalisations souffrent de lacunes dans les domaines industriel et agricole. L'indice industriel n'est remonté qu'à 70 en 1946 sur la base de 100 en 1940. Les industries de transformation sont les plus atteintes avec les sources d'énergie. Les houillères sont exploitées de manière primitive : on ne s'y préoccupe pas de l'introduction de techniques nouvelles. La production du pétrole reste au dessous des prévisions du plan quinquennal, et pareillement la sidérurgie, la reconstruction de l'habitat, les industries mécaniques, à l'exception des automobiles. De son côté, l'agriculture subissait des défaillances graves dues en partie à la sécheresse. L'élevage était très insuffisant, les surfaces cultivées en déclin prononcé. Pendant ce temps, malgré les pertes de la guerre, la population s'est accrue, ce qui a provoqué une véritable famine. — Depuis 1948, troisième étape : des progrès remarquables sont enregistrés, et la production industrielle dépasse le niveau de la dernière année d'avant-guerre.

Comment se représenter la situation actuelle ? Le redressement est certain quoique inégal suivant les régions (dévastées ou non) et suivant les industries. Les facteurs favorables sont essentiellement les énormes possibilités naturelles du pays, la planification, la politique de décentralisation économique. Par contre, il faut compter avec la déficience des transports et des ressources alimentaires, les difficultés de main-d'œuvre au double point de vue quantitif et qualitatif, la pénurie des cadres, le relâchement de la discipline, l'insuffisance du matériel industriel, l'absence de crédits extérieurs.

Il est impossible d'enquêter impartialement en Russie. Pourtant M. C. croit pouvoir constater que ce régime économique n'a pas créé la société sans classes voulue par le communisme. Au contraire, une nouvelle aristocratie est née du fait de la large ouverture de l'éventail des salaires et de l'enrichissement des kolkhosiens. Le régime n'a pas pu davantage remédier à l'insuffisance notoire du niveau de vie, au manque des biens de consommation, à la pénurie des logements. Eux aussi, les maîtres de l'U.R.S.S., subordonnent entièrement le social à l'économique. Le bonheur humain sur cette terre dont ils ont prétendu faire leur but suprême n'est pas encore en vue de l'autre côté du « rideau de fer ».

L'enquête entreprise par la *Semaine Sociale* sur les expériences économiques en cours dans les principaux Etats nous transporte d'Est en Ouest. C'est le R. P. Lévesque, O. P., doyen de la Faculté des sciences sociales de Québec qui tirera les leçons de l'expérience nord-américaine. Il souligne d'abord les exigences de la composante économique

du progrès social : il faut que le revenu national soit stable et élevé, qu'il soit équitablement réparti entre les classes sociales, et qu'enfin les individus soient en mesure d'utiliser leurs revenus de la meilleure façon possible. Pratiquement, les économies des Etats-Unis et du Canada sont analogues. Or, on doit constater que le capitalisme libéral qui en est la base est foncièrement incapable d'assurer de façon permanente, par lui-même, le progrès social. D'une part, la fin naturelle de l'activité économique, c'est la pleine et universelle satisfaction des besoins humains ou la prospérité commune ; par contre, l'objectif premier du capitalisme, c'est le profit. Les caractéristiques concrètes du capitalisme libéral en font ressortir le danger : le régime de l'entreprise collective (Société anoyme, etc.) qui marque le régime économique nord-américain ; le nombre élevé des actionnaires ; le divorce entre la propriété et le contrôle ; la dispersion croissante de la propriété ; tout cela fait pratiquement du capitalisme américain un système d'économie dirigée. Deux cents grandes sociétés contrôlent le marché, déterminent les prix, dominent l'individu, exercent une véritable suprématie sur l'activité économique du pays. En conséquence, ce système libéral ne réalise pas un produit national stable et maximum ; d'où les fluctuations cycliques. De 1796 à 1920 les U.S.A. ont connu quatorze crises de dépression et aussi l'inutilisation ou la mauvaise utilisation d'une grande part des forces productives ; car l'entreprise privée identifie son propre profit avec l'utilité économique et sociale et remplace la prospérité commune par le bénéfice individuel. En second lieu, le revenu national n'est pas réparti équitablement. En troisième lieu, du fait de la puissance de la publicité, l'utilisation *optima* des revenus n'est pas garantie. Ce n'est pas le produit qu'on adapte au consommateur mais le consommateur au produit. Le conflit entre le réalisme économique et le progrès social apparaît donc fatal dans le système capitaliste nord-américain. D'où les tentatives gouvernementales de solution.

D'abord le *New Deal* de Roosevelt. Il s'agissait d'intervenir pour remettre en marche le système capitaliste, en employant surtout des moyens monétaires. L'expérience de Roosevelt fut capitaliste par son objectif, ses méthodes et les hommes qui l'ont dirigée sans plan d'ensemble et ne procédant que par expédients. C'est que le dirigisme démocratique, à l'intérieur du capitalisme libéral, est forcé de respecter les fins mêmes du système. Si dans un tel système l'autorité veut parvenir au progrès social, il lui faut passer par le détour du profit : le *New Deal* a pratiquement favorisé la constitution des monopoles. Mais il peut toujours arriver que son action contribue à élever le niveau des profits sans réussir à accroître le bien-être général.

Deuxième tentative de solution gouvernementale : le *Fair Deal* de Truman. Nous assistons ici à une évolution doctrinale dans la théorie économique. On veut favoriser le progrès social tout en maintenant le capitalisme en qui la foi du Nord-Américain n'est plus que conditionnelle. Les masses ouvrières, en particulier, n'acceptent plus d'être plongées dans la misère à intervalles réguliers. L'intervention gouvernementale dans la vie économique devient systématique et permanente. L'Etat intervient par sa politique fiscale, et non plus monétaire, et son action sur la main d'œuvre. Appuyé sur la thèse de Keynes relative au revenu national et aux crises cycliques, il agit pour minimiser les variations de dépenses du secteur privé et pour aménager le budget de façon à compenser les fluctuations inévitables des dépenses privées en intervenant au moment opportun et de manière rationnelle. Il veut aussi assurer une meilleure répartition du revenu national, notamment au Canada par l'instauration d'un système de sécurité sociale.

Le *Fair Deal* se heurte à de multiples difficultés techniques et psychologiques. Les réactions populaires sont souvent défavorables : surtout, le mieux-être social n'est toujours pas assuré. L'Amérique du Nord doit exporter et assurer des distributions gratuites pour maintenir le plein emploi et l'économie des changes. L'expansionnisme américain est ainsi devenu indispensable. La fin brutale du plan Marshall porterait un coup fatal à l'économie américaine. D'où le nouveau plan du président Truman en faveur des pays arriérés.

Un pareil régime repose donc sur des bases irrationnelles et transitoires. Aussi bien, conclut le P. Lévesque, l'Amérique, malgré ses succès exceptionnels, n'a pas réussi à trouver une solution adéquate au conflit entre le libéralisme économique et le progrès social, parce qu'elle n'a pas pu encore remonter jusqu'à l'origine du déséquilibre et s'attaquer à la cause elle-même du conflit. Mais... « en Amérique tout est possible ».

L'expérience britannique est présentée par un professeur de l'Université d'Oxford : M. Michael Fogarty. Il décrira les étapes par lesquelles la Grande-Bretagne a essayé de résoudre le problème posé par le développement dans le temps, des relations de l'économique et du social : le problème de l'ascension de la classe ouvrière vers la sécurité, l'égalité et le pouvoir.

Le problème est de trouver un juste équilibre entre le retard qui peut amener à se séparer du reste de la nation les classes destinées à bénéficier d'un changement, et la précipitation qui peut rendre une réforme sociale inefficace. Le niveau élevé de sa productivité a aidé la Grande-Bretagne à résoudre cette question. Son revenu était assez élevé en 1938 pour permettre de garantir un minimum vital raisonnable, bien que ce résultat n'ait pas encore été effectivement atteint.

Il est important aussi de noter que l'influence chrétienne imprègne toutes les classes, y compris le mouvement ouvrier, et qu'en comparaison avec cette unité foncière, les divisions politiques ont, jusqu'à présent, été secondaires et passagères. L'Angleterre a également développé une technique efficace de changement social. Cette technique insiste sur le besoin de laisser place à l'activité indépendante de la minorité créatrice, la valeur de la décentralisation, de l'accumulation des expériences, de la compétition et d'un ensemble de règles du jeu librement accepté par les concurrents; bref, sur l'organisation libre et spontanée et sur le respect des faits. L'élément de base, c'est l'initiative privée. Ces thèses sont acceptées, même aujourd'hui, aussi bien par la gauche que par la droite.

Les problèmes sociaux de la Grande - Bretagne

étaient loin d'être résolus en 1939, mais ils se résolvaient un à un par progrès discipliné, et sans qu'il y eût trop de retard pour provoquer une sécession dans l'unité nationale. Depuis 1944 cette ligne de progrès s'est poursuivie de façon directe. Les réformes ont été spectaculaires. Elles ne s'en présentent pas moins comme un développement naturel en terrain déjà préparé.

Les mesures appliquées par les travaillistes : sécurité sociale, habitat, santé publique..., ont été préparées à la fois par un travail théorique (celui de Keynes et de Beveridge par exemple) et par l'expérience pratique. L'esprit public y était ouvert et elles sont entrées naturellement dans sa manière de penser. La meilleure preuve en est le fait que beaucoup de ces réformes ont été réalisées par le gouvernement Churchill. Le gouvernement travailliste a commis de sérieuses erreurs notamment dans l'administration des industries nationalisées. Mais se soumettant aux faits, il s'est déclaré prêt à les corriger. Après s'être détourné quelque temps de la vieille tradition britannique de l'adaptation sociale, il est revenu de plus en plus vers le principe que la base de toute action économique qui réussira à la longue doit être la décentralisation des initiatives. Comme il s'était débarrassé il y a soixante ans de son idéologie libérale, le mouvement ouvrier se détache aujourd'hui de l'idéologie marxiste.

Une redistribution des revenus s'est opérée. Quelques chiffres, à titre d'exemple :

« En 1938, 100.000 personnes avaient des revenus, au taux actuel, d'au moins trois millions de francs par an net, c'est-à-dire après avoir payé les impôts directs. Aujourd'hui il y en a 30.000, soit 70 % de moins. Les très grands revenus nets d'au moins dix millions de francs n'existent plus. Les personnes aisées avec des revenus nets de 900.000 francs et plus détenaient 24 % du revenu national en 1938 ; elles en détiennent maintenant 11 %, donc moins de la moitié... Les impôts sur les grands héritages peuvent maintenant s'élever jusqu'à 75 %. Par contre, il y a eu depuis 1943 un certain dégrèvement des héritages de moins de 15.000 francs... »

La classe ouvrière a avancé vers l'égalité réelle, la réalisation de la démocratie industrielle se poursuit, la hausse de la production s'affirme, l'austérité est acceptée.

Tout cet effort, précise M. Fogarty s'inscrit dans la ligne normale de l'évolution britannique. Maintenant, tout le monde convient de la nécessité d'une pause, en partie pour consolider et compléter ce qui a été fait, en partie parce que du temps est indispensable pour délimiter le problème du prochain stade. Trois questions commencent à être posées : le problème extérieur de l'intégration sociale et économique de la Grande-Bretagne à l'Europe et aux colonies d'abord. Jusqu'ici, l'Anglais n'est pas naturellement préparé à cette intégration. En deuxième lieu, le problème intérieur posé par le passage de la classe prolétarienne à la classe moyenne. Enfin le problème fondamental de la foi commune, problème provenant de la disparition dans cette génération de toute croyance positive dans le christianisme.

En terminant, avec un solide optimisme, M. F., appuyant sur l'expérience concrète de ces dernières années, observe que la Grande-Bretagne comprend et pratique toujours les techniques d'évolution économique et sociale qui lui ont permis de résoudre ses problèmes, jusqu'à présent, d'une manière efficace et disciplinée. Elle a le sens administratif : elle se trompe, mais elle tient compte des échecs, et les résultats s'avèrent bons à longue portée.

Et la France ? La leçon qui lui est consacrée s'intitule modestement : *les difficultés françaises*. Elle est de M. Louis Charvet, membre du comité directeur de l'Association des cadres dirigeants de l'industrie pour le progrès social et économique.

La France a été atteinte par la guerre alors qu'elle était encore débilitée par la crise économique des années 30. La dernière guerre lui aurait coûté 40 mille milliards de francs 1949, contre 15 mille milliards en la même unité monétaire pour la précédente guerre. A quoi il faut ajouter ses stocks épuisés, son outillage vieilli, sa population affaiblie, dans un monde où la paix restait précaire et où elle avait encore à soutenir un effort militaire en Indochine.

Elle devait entreprendre sa reconstruction dans un climat de controverses doctrinales passionnées, en une période où s'élaborait difficilement une constitution nouvelle dont la mise au point serait longue, et où s'affirmait, en face de Pouvoirs Publics longtemps incertains de leur assiette, la puissance des groupements dits « de masse ». Elle était amenée simultanément, pour répondre à des aspirations ou à des tendances qui ralliaient la grande majorité de l'opinion active, à mettre en chantier, dans le domaine social et dans le domaine économique, des institutions nouvelles : la Sécurité Sociale qui, combinée avec diverses mesures concernant l'économie générale des salaires, avait pour but de parer aux déficiences les plus apparentes de son état social ; des nationalisations industrielles qui, comme ultérieurement le Plan Monnet, étaient dominées par le désir d'entreprendre, dans un cadre nouveau, un vigoureux effort de rééquipement industriel. Ces tâches et l'état de pénurie où elle se trouvait, comportaient un premier impératif : produire. Et pour produire, assurer la paix sociale que des institutions comme celle des Comités d'entreprises avaient pour objet d'affermir, mais qui risquait de se trouver remise en cause à chacune des poussées de revendications que suscitait la pénurie subsistante.

En 1949, la France a retrouvé un niveau de production agricole et industrielle comparable aux meilleures années d'avant-guerre — niveau correspondant à un indice d'emploi élevé et à des niveaux de consommation par tête que les statistiques montrent se rapprocher eux-mêmes des niveaux d'avant-guerre. Cette remontée s'est faite malgré la distorsion introduite dans la répartition de la population active, par les séquelles de l'économie de guerre et de la pénurie : développement anormal des activités de distribution et en général des activités non productrices. Elle a posé des problèmes d'orientation de la production dont l'appréciation a dû être remise au mécanisme normal des marchés. Et il a fallu, à toutes ces étapes, affronter le problème de l'équilibre entre les rémunérations et les prix, problème particulièrement difficile dans une période de charges fiscales élevées et de reconstitution de l'appareil productif. Les résultats obtenus, qui sont appréciés plus justement peut-être à l'étranger qu'en France, n'ont cependant été ac-

quis qu'au prix de deux sacrifices : le sacrifice des avoirs extérieurs qui survivaient à la guerre, et le sacrifice de la monnaie dont le pouvoir d'achat n'a cessé de décroître jusqu'au palier de stabilité qui s'est dessiné à la fin de 1948. Les conséquences de ces sacrifices ont fait apparaître comme de nécessité absolue le rétablissement de l'équilibre des échanges extérieurs et le rétablissement de l'équilibre intérieur que concrétise la stabilisation du pouvoir d'achat de la monnaie. La stabilité monétaire a été préparée par les efforts persévérants, entrepris depuis 1946 pour rétablir l'équilibre budgétaire, et la conjoncture du début de 1949 lui a donné des chances exceptionnelles grâce à l'abondance de la récolte puis à la tendance à la baisse sur les marchés mondiaux. Mais l'équilibre approché, actuellement réalisé, reste éminemment fragile. Le rétablissement de l'équilibre des échanges extérieurs est d'autant plus urgent que l'épuisement de nos avoirs à l'étranger aurait déjà arrêté la remontée de l'économie française si le plan Marshall n'y avait paré, et que le plan Marshall doit prendre fin, au plus tard, en 1952.

La solution de ces deux problèmes nécessite à la fois le maintien du niveau de l'activité économique et un effort de compression des prix de revient, en même temps qu'une adaptation continue de la production française aux besoins du marché. Ces exigences simultanées posent un problème difficile aux responsables de la politique du crédit qui doit à la fois consolider la restauration de la monnaie par une action intelligemment restrictive, et veiller à ne pas laisser l'économie française se mettre en perte de vitesse. Elles commandent que l'Industrie et l'Agriculture françaises puissent être mises en état de répondre aux demandes actuelles et potentielles de la consommation intérieure et des marchés ultérieurs. Les besoins sont grands en France, en Europe, et dans les pays imparfaitement développés ; mais il faut les satisfaire aux moindres prix et c'est ce qui donne tout son sens à la campagne actuellement entreprise pour accroître la productivité tant agricole qu'industrielle, par un développement raisonnable des équipements et l'amélioration accélérée des méthodes. L'économie française a un point faible qui est d'avoir un charbon intrinsèquement cher, de par la nature même de nos gisements. Elle ne peut, dans la plupart des cas, lutter à armes égales avec ses concurrents, dans le cadre traditionnel des rapports internationaux, qu'en compensant ce handicap par le développement des initiatives créatrices et le développement conjugué d'une épargne capable de fournir à ces initiatives leurs moyens de réalisation matérielle. C'est aussi bien la condition pour que les efforts faits en vue d'augmenter la productivité ne risquent pas de mener à un sous-emploi. La reconstitution de la France n'est encore qu'amorcée : il est encore et il restera longtemps périlleux de céder à la facilité. Ce n'est que par un effort de travail, d'épargne, d'initiative intelligente et souple, que la tâche imposée à la France pourra être menée à bien et qu'elle pourra continuer à promouvoir, sur son sol, l'amélioration de la condition humaine.

3. — Après l'exposé des faits, M. André Piettre, professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de Strasbourg ouvre la série des cours doctrinaux. Il le fait par une leçon sur les *fins humaines de l'économie*. La crise du monde présent, observe-t-il, est essentiellement une crise de finalité. Les magnifiques progrès de l'ère moderne, au lieu de rester des moyens au service de l'homme, sont devenus des fins en soi. Qu'on pense à l'Art pour l'Art, à la Science divinisée, à l'Etat-dieu, au sport pour le sport ; on peut y ajouter la richesse pour la richesse et la technique pour la technique. « Gardons-nous fort d'appeler l'argent un bien, si nous ne savons pas en faire un bon usage » conseillait Xénophon. Combien l'écoutent aujourd'hui ? Dès sa naissance au XVIII^e^ siècle, la science économique s'est voulue indépendante de la morale et de la politique : elle a asservi l'homme autant qu'elle a pu le servir. Le monde renversé, il appartient aux chrétiens, détenteurs d'un humanisme intégral, de le remettre debout dans la voie du vrai progrès. Il faut, pour cela, rétablir la notion même du bien, en hiérarchisant, œuvre essentiellement morale, les désirs et les besoins des hommes. On a dit que le libéralisme était « le régime du consommateur roi ». Mais en réalité la démocratie économique n'a été jusqu'à présent que la démocratie des riches. L'homme apparaît ravalé au rang de moyen dans la toute puissance d'une publicité trompeuse qui, au lieu d'orienter l'acheteur, ne cherche qu'à flatter ses désirs les plus bas. Le mal d'inhumanisme de l'économie peut se caractériser par une disposition à satisfaire d'abord le confort et le bien-être au détriment des besoins essentiels primaires et des besoins tertiaires, de culture et d'élévation spirituelle.

« Il n'y a pas de ville au monde où le palace ne côtoie le taudis. Pourquoi ? Parce que l'industrie du bâtiment moyen rapporte peu, parce qu'il est plus *profitable* de fabriquer des autos ou des radios que des logements populaires, du superflu pour quelques-uns que du nécessaire pour beaucoup, du *secondaire* que du *primaire*. Pie XII le signalait avec vigueur le 25 mars dernier dans une allocution aux techniciens du bâtiment. »

L'économie pervertie affecte la vie même des hommes ; l'économie d'argent est une économie homicide. C'est ainsi qu'on a vu l'enrichissement privé tarir la richesse publique et compromettre le progrès économique et social commun. Les biens de culture, les valeurs spirituelles ont été sacrifiés. Tout l'avilissement du monde moderne provient de ce qu'il a considéré comme négociable ce que le monde chrétien avait considéré comme non négociable. Une économie moins voyante, seule, peut créer des vies humaines, c'est-à-dire, pour nous, chrétiens, des âmes vouées à la vie éternelle. C'est pourquoi il faut réorienter toute la production et c'est là le grand œuvre qui attend les chrétiens.

Trois solutions ont été proposées dans le passé. D'abord la bienfaisance, l'aumône. Elle est aujourd'hui dépassée. Non pas seulement parce qu'elle ne s'accorde plus avec le sentiment qu'a le peuple de sa dignité et de sa maturité, mais pour une raison plus profonde ; parce qu'elle suppose un climat chrétien et une conception chrétienne de la propriété. « Cette conception est dominée par la notion du bien commun. S'il y a du traditionnel, il y a aussi du révolutionnaire chez le docteur angélique ». — Deuxième solution : le réformisme ou répartition plus équitable des bénéfices... ou des

fortunes. Ce système a permis, notamment en Angleterre et en Amérique d'amender les injustices les plus criantes du capitalisme ; mais il a le grave défaut de se placer au stade de la distribution, au lieu d'intervenir dans l'orientation de la production, dans l'ordre d'urgence des biens à créer et des besoins à satisfaire. — Enfin, le socialisme. Il a l'ambition de refondre l'économie tout entière. Il apparaît comme un humanisme authentique, mais un humanisme clos qui conduit à la fois à un optimisme démesuré par sa foi dans un pouvoir sans limites de la raison et à un pessimisme exagéré qui se traduit par une limitation de la fin humaine à la seule vie terrestre.

La solution chrétienne enseigne que tant qu'on n'aura pas réalisé les équilibres par en bas on ne pourra assurer l'équilibre de l'ensemble. Cela demande qu'on réforme les structures, qu'on ne recherche pas d'abord le plus grand profit possible. La force du chrétien est de se savoir partie liée à la création, à la réussite de la création. Il ne peut donc que vouloir la réussite de l'économie, être à la tête du progrès humain, du progrès tel que nous l'entendons, qui appelle l'homme à se dépasser lui-même pour réaliser toutes ses virtualités.

M. P. répond, en terminant, à quelques objections. Solution dictée par des croyances transcendantales ? Mais « le christianisme ne serait pas un humanisme, il n'aurait pas force civilisatrice, si ces positions n'étaient pas le prolongement et le couronnement de toute une civilisation humaine qui a fait la grandeur de l'Occident ». — Solution irréalisable ? « Non point. Il n'est que de croire à la force de l'esprit. Il suffit d'un homme pour changer un climat. Nous avons eu un Karl Marx, hélas ! Il nous faut aujourd'hui des Lyautey et des S. Vincent de Paul de l'économie politique ». — Ne sera-ce pas une solution de régression ? Non . car la leçon de l'histoire, c'est que « le bien est constructif, il est payant. La morale paie. Le gratuit rémunère. Non immédiatement souvent, mais avec le temps ».

On n'allie pas avec plus de bonheur la science de l'économiste et la foi du chrétien.

Le cours de M. Gaston Leduc, professeur à la Faculté de droit de Paris, sur la *part du déterminisme et de l'organisation en économie*, s'articule au mieux avec le précédent et le confirme en le prolongeant. Lui aussi choisit un point de départ qui nous est familier : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ». Ainsi naquit l'économie politique. Ceux qui ont essayé de la reconstruire ont-ils fait mieux ? Ils ont élaboré différents systèmes qui, du déterminisme absolu au volontarisme, en passant par le naturalisme, le laisser-faire et le libéralisme, ont tour à tour éprouvé la valeur de leur formule par l'expérience.

Mais pour avoir appuyé sur l'un de ces facteurs au détriment de l'autre, les économistes de ces écoles sont tombés dans des erreurs manifestes, tant économiques que sociales, qui appellent des corrections. C'est ainsi, par exemple, que la notion de bien naturel s'est transformée en un concept d'équilibre général du marché commandé par le jeu des mécanismes des prix et animé par les décisions des sujets économiques autonomes. Le système individualiste, d'autre part, a suscité un changement notable du contenu de la doctrine libérale elle-même.

Le problème n'est plus aujourd'hui de discuter du rôle simultané en économie du déterminé et du volontaire ; l'histoire nous informe de la nécessité de ces deux facteurs. Il s'agit, au contraire, de fixer l'intention qui doit diriger la construction libre de l'économie. Elle demeure conditionnée par une unité physique, par une conception de l'homme. Il ne doit y avoir ni soumission aveugle à un mécanisme, d'ailleurs légalement commandé par les hommes, ni asservissement à une planification totalitaire.

Mais on doit toujours tendre à une construction délibérée de l'économie, respectueuse des autonomies nécessaires à l'épanouissement de la personne. La sauvegarde de cette liberté fondamentale de l'homme exige une coordination incessante de l'activité des individus ou des groupes, par l'autorité chargée de promouvoir le bien commun de la cité terrestre.

C'est dans cette perspective de différentes valeurs que se résout le conflit entre déterminisme, volontarisme, individualisme et étatisme.

Au R. P. Bigo, S. J., de *l'Action populaire*, il appartenait, après les deux savantes discussions que nous venons de suivre, de conclure dans une vue d'espoir : celle même dont le cardinal Suhard ne pouvait détacher ses yeux, à l'heure où il les fermait aux pâles clartés de la terre.

Le R. P. B. commence par dissiper un malentendu déplorable créé et entretenu obstinément autour des divisions de l'Eglise relatives au communisme. L'Eglise condamne en lui le matérialisme et l'athéisme, et non pas sa révolte contre un ordre social injuste. Il faut faire savoir cela au peuple, et que l'Eglise fait tout ce qui est en elle pour instaurer un ordre social plus humain. D'où l'angoissante question : *Capitalisme, collectivisme... ou quoi?* Le P. Bigo y répondra sous ce titre : *Structure économique et ordre social.*

Le capitalisme est à la fois une technique, une structure et un comportement. Par lui, consciemment ou non, l'homme moderne est embrigadé dans la grande communauté du travail.

« Le capital confère à son détenteur un droit sur la production et un pouvoir sur les producteurs sans contre-partie de travail actuel de sa part. Prenons-y garde. Nous sommes ici en présence d'une souveraineté émanant de la propriété, c'est-à-dire d'un droit sur les choses, de soi illimité, et d'un pouvoir sur les hommes, en lui-même sans recours, d'un droit et d'un pouvoir ne comportant intrinsèquement ni limite ni recours. »

Enfin, « laissant se développer jusqu'à l'absurde les germes d'individualisme et les virtualités anarchiques qu'il contient, portant au delà de toute limite l'absolutisme de la propriété, le capitalisme est perverti par un esprit de cupidité et de domination directement opposé à l'esprit d'amour qui lui était nécessaire. »

Le P. B. laisse la parole aux faits avant d'en appeler à l'Eglise.

« L'Eglise ne peut ignorer ni refuser de voir que l'ouvrier, dans son effort pour améliorer sa condition, se heurte à un système social qui, loin d'être conforme à la nature, s'oppose à l'ordre établi par Dieu et à la fin qu'il a assignée aux biens de la terre... » (Pie XII, Noël 1942).

Mais voici le drame. Le collectivisme a entrepris de détruire jusqu'au fondement du capitalisme. Par l'abolition du salariat privé et par la planification intégrale, il généralise l'entreprise et la prévoyance publiques. On a ainsi mis fin à l'anarchie capitaliste. Mais on a fait surgir une autre anarchie qui s'y apparente étrangement. La machine collectiviste s'est, elle aussi, laissé prendre au jeu. L'anéantissement presque total des autonomies économiques ne vaut pas mieux que leur absolutisme.

Grâce à Dieu, l'alternative n'est pas fatale, et il ne tient qu'à nous, chrétiens, d'y échapper, éclairés d'en haut comme nous le sommes. Car une évolution se marque de part et d'autre relativement à la propriété. Du côté capitaliste, elle se socialise. Du côté marxiste, elle commence à s'individualiser. Cette évolution qui se dessine rejoint la doctrine de l'Eglise. Une action doit être menée pour assurer le maintien et le développement de la propriété privée et pour la soumettre aux nécessités du bien commun et aux exigences de la justice, pour édifier sur une base de liberté une économie membrée, qui puisse recevoir de sa tête une direction respectant les libertés et collaborant avec elles, et une économie communautaire basée sur la participation des travailleurs et la transformation du salariat. En un mot, il est urgent de modifier la propriété dans sa relation à la communauté, dans sa relation au travail. Il s'agit de projeter une troisième dimension : la dimension humaine, pour réunir la famille humaine, et jeter à bas cette humanité à deux étages qui prend trop facilement son parti de l'existence de la sous-humanité prolétarienne. Il est besoin d'hommes neufs pour se frayer ensemble cette route qui permettra à l'humanité de dominer ses techniques et de surmonter ses divisions. C'est là l'œuvre du laïcat : le cardinal Suhard, redit en terminant le P. Bigo, nous a ouvert les yeux.

4. — Les leçons qui composent la seconde moitié du volume sont des leçons d'information complémentaire. Elles traitent de problèmes, secondaires si l'on veut, mais sans lesquels l'étude du problème principal ne satisferait pas l'esprit. Qu'on prenne, par exemple le premier, celui qu'étudie M. Maurice Byé, professeur à la Faculté de droit de Paris, membre du Conseil économique : *le pouvoir économique.*

Qu'un pouvoir soit nécessaire, qui prévienne l'anarchie économique, et au besoin puisse y remédier, c'est évident. Mais quel pouvoir ? Il y a confusion des deux pouvoirs, politique et économique, lorsque les moyens de l'un sont mis en œuvre pour satisfaire aux fins de l'autre. Or, tout cumul de pouvoirs est un danger pour les libertés essentielles.

Dans la démocratie moderne, le pouvoir économique appartient, en théorie, aux consommateurs, à l'individu. L'Etat démocratique est conçu comme politiquement et économiquement libéral. C'est le consommateur qui dirige la production par l'emploi de son pouvoir d'achat, véritable bulletin de vote, comme par d'autres votes il dirige l'Etat. Mais jamais le consommateur n'a été le souverain qu'il pensait être. En fait, le pouvoir de contrainte économique appartient à la plus forte puissance contractuelle, au capitalisme de groupes, et en particulier aux détenteurs d'éléments de monopole. Ces groupes d'intérêts sont en conflit ; au nom de l'intérêt général, l'Etat ne peut rester purement politique et économiquement neutre. Il doit intervenir dans le conflit et assumer tout ou partie du pouvoir économique. Mais cette intervention modifie les données premières. Les groupes d'intérêts tendent à se constituer en classes, cherchant à imposer leur domination en faisant se lever un nouveau moyen âge et une nouvelle féodalité. Leur seule existence pervertit la démocratie dans ses formes anciennes en menaçant l'Etat qu'ils tentent d'utiliser à leur fin. L'Etat doit donc se défendre contre ces groupes. Va-t-il le faire en conciliant pouvoir politique et pouvoir économique ? C'est la solution collectiviste, mais elle est incompatible avec la sauvegarde des libertés essentielles. Existe-t-il donc des solutions convenables ?

M. B. rejette les solutions de confusion : étatisme, corporatisme autoritaire, fonctionnarisation des services de l'économie. Il y a antimonie entre bureaucratie et démocratie. Le professeur préconise la solution fondée sur l'autonomie des fonctions par lesquelles l'Etat, qui doit assumer un certain pouvoir économique, confie une partie de ce pouvoir à un appareil autonome à l'égard de l'exécutif politique, à un quatrième pouvoir, « magistrature économique », investi d'une mission d'intérêt général. On trouvera dans le cours de M. B. des exemples empruntés à des expériences anglo-saxonnes et françaises. Certes, constate-t-il, tout repose, en définitive, sur la valeur morale des hommes investis de la gestion du pouvoir économique de l'Etat, et qui doivent éviter de devenir des technocrates, sur la possibilité de dégager une élite.

« Il peut sembler étrange de partir des mécanismes économiques pour arriver à la nécessité de certains hommes, de certains caractères. Pas si étrange, cependant, si l'on veut admettre que l'économie individualiste des classiques s'est perdue en se dépersonnalisant et que l'économie de demain pourrait se repersonnaliser... Pas si étrange, ce rôle d'hommes pour des chrétiens. »

M. Georges Vedel, chargé de cours à la Faculté de droit de Paris, traite de la *transformation des structures politiques et administratives.*

La collectivité doit assurer à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Or l'instrument politique et administratif dont nous disposons demeure, dans ses grandes lignes, celui que nous a légué l'Etat libéral. Au point de vue politique, un gouvernement d'opinion et un gouvernement d'amateurs, d'hommes politiques pour qui gouverner n'est pas affaire de technique mais affaire de bon sens. Au point de vue administratif, un ensemble de services publics tendant, avant tout, au maintien de l'ordre. Il s'agit aujourd'hui de marier la démocratie à une active direction économique et sociale, de satisfaire à la fois aux exigences de l'efficacité et à celles de la liberté. L'efficacité suppose la continuité et la compétence. Toute action économique et sociale se développe dans la durée d'après *un plan* qu'on ne peut remettre en cause à tout moment, selon les caprices de l'opinion parlementaire, voire de l'opinion nationale. La démocratie doit se transformer de gouvernement d'opinion en gouvernement *d'op-*

tions. On est donc conduit à donner aux grandes options nationales un statut supralégal pour les protéger contre le législateur, en procédant à l'exécution avec prudence et souplesse. C'est la Nation qui se décide. Mais elle a besoin pour le faire, de compétences, de techniciens (non de technocrates) dotés d'un statut qui assure leur indépendance, et en fasse les membres non d'une caste, mais d'un corps, les serviteurs de la Nation et de la Loi, et non pas ceux du gouvernement et du parti.

Or, le dirigisme économique et social risque de conduire à la dictature. Pour empêcher une concentration de pouvoir inhumaine, il faut déconcentrer le pouvoir économique, faire participer à l'action économique et sociale les entreprises entendues comme des communautés humaines, les collectivités locales, les groupements volontaires. Il faut conserver les libertés d'expression et garder à la classe ouvrière l'arme de la grève tant qu'un risque d'exploitation subsistera, tout en atténuant au maximum les conditions susceptibles de faire naître la grève. En terminant, M. Vedel dénonce le nationalisme comme la séduction la plus redoutable qui puisse transformer un Etat efficace en Etat tyrannique, au risque de ruiner l'économie du monde.

Ce thème devait être brillamment repris et développé par le grand européen qu'est M. VAN ZEELAND, sous ce titre : *les conditions internationales du progrès économique et social*.

Notre génération vit à l'un des carrefours de la destinée des hommes. Dans tous les domaines, notamment économique et social, nous sommes soulevés par d'immenses espoirs, et déçus douloureusement par la réalité. La réponse immédiate à l'incapacité de notre génération c'est l'inadaptation de nos institutions politiques à un ordre qui s'est affirmé dans les dernières décades. « L'Etat national pris isolément n'est plus en état, aujourd'hui, de répondre aux trois grandes missions qui lui sont confiées, à savoir : défendre les foyers, assurer une vie matérielle large, digne, et sur cette base de paix et d'abondance matérielle, permettre le développement complet de la personnalité humaine ». L'Etat national est surpassé, nous devons trouver quelque chose. La Société des Nations, qui n'a pas été si loin de réussir, a échoué parce qu'elle était trop lourde à la tête, manquant de corps. L'Organisation des Nations Unies cherche à glisser entre le monde et l'Etat national des groupements régionaux. « Ou nous allons réussir maintenant à créer l'Europe, ou le monde va entrer dans une longue période, une très longue période de troubles graves ». Les Nations du vieux monde écrasées par l'ennemi commun ont le droit de recevoir sans humiliation l'aide de leurs associées qui ont moins souffert qu'elles. Mais si les Américains n'ont pas connu nos disgrâces, c'est qu'ils ont eu le courage de s'unir à temps. Et si les Européens estiment généralement que l'unification des 48 Etats était facile, cela prouve seulement qu'ils connaissent mal l'histoire.

Au reste, l'heure a sonné. Une pression interne et une double pression externe nous portent à l'action. La poussée interne c'est la conviction qui se répand, dans les masses comme parmi les esprits avertis, que là seulement peut être trouvée la solution de nos problèmes économiques et sociaux. La double poussée externe vient de l'U.R.S.S. et des U.S.A. De l'U.R.S.S. dont la menace ne disparaîtra que le jour où nous serons tellement forts que la pensée d'une attaque ne puisse plus germer dans l'esprit de quiconque. Des U.S.A., car

« les Américains souhaitent avec le maximum de sincérité que l'Europe reprenne sa place, que l'Europe reprenne son rôle, que l'Europe redevienne prospère, parce que la prospérité de l'Europe est une condition *sine qua non* de l'équilibre à travers le monde. »

« Ce qu'il faut c'est, grâce à l'Europe, servir d'une part la Patrie, et d'autre part, servir l'humanité. L'idéal de l'Européen a toujours été un idéal humaniste et, laissez-moi ici employer ce mot, un idéal catholique. »

Dans une péroraison émouvante, l'orateur nous met en face de nos responsabilités de Français. « Laissez-moi vous dire ceci : comme toute grande entreprise, l'Europe ne se fera que si elle se fait autour d'un centre, et, ce centre, il n'y en a pas deux. C'est ici, que je vous place... en qualité de Français, devant vos responsabilités, car l'Europe ne se fera pas si, dans cette grande idée, la France ne prend pas le rôle qui a été le sien au cours des siècles... ». Et après avoir, par élimination, dégagé la vocation de la France à servir de centre de ralliement, M. Van Z. termine en formulant « l'espoir, le vœu, qu'à partir de la Patrie, par l'Europe, nous arrivions à l'universalité, qu'en partant de la diversité, par la coordination, nous arrivions à l'unité, à l'unité dans la richesse de conception, à l'unité dans la richesse de la nature humaine toute entière, qu'en partant de la matière, par le travail et la science, nous réussissions finalement à créer par le monde, des conditions de vie plus humaines, plus larges, plus dignes de la qualité d'hommes, des conditions dans lesquelles, enfin, l'homme trouvera ici-bas sa part de bonheur par la justice, par la paix, par l'espérance ».

Un industriel, ancien membre du Conseil de la République, M. André PAIRAULT, nous ramène aux réalités économiques, avec une étude sur le *plan français de modernisation et d'équipement* : le plan Monnet. Il s'excuse de ne pouvoir en traiter comme il faudrait en une leçon. Encore moins le pourrions-nous en analysant cette leçon.

Un plan, c'est un ensemble de dispositions prévues pour exécuter un programme et en atteindre les objectifs. En France, on en reconnaît la nécessité depuis vingt ans. Plusieurs ont été proposés mais non toujours retenus. Le plan Monnet est de 1946. Force nous est de renvoyer le lecteur au texte de M. A. Pairault, il y trouvera les informations techniques et les chiffres que nous ne pouvons ni reproduire ni résumer. Retenons seulement quelques appréciations d'ensemble.

Malgré ces lacunes et ses imperfections, le Plan français a servi utilement de ligne directrice au cours de ces dernières années. Il est même utile et réconfortant de faire le point des principaux résultats acquis. S'il change d'aspect en raison même de l'évolution de la conjoncture, celle-ci marque plus que jamais l'interdépendance de l'économique et de l'humain. Parce que le Plan peut bouleverser les rapports d'équilibre des différentes productions industrielles et agricoles et modifier ainsi ceux des diverses activités humaines, il y a nécessairement une éthique du plan, et celui-ci ne

peut être, en définitive, que l'instrument le plus efficace d'une large politique économique et sociale qu'il ne saurait constituer à lui seul. Ainsi le Plan de modernisation doit, au delà de la fausse querelle du libéralisme et du dirigisme, prendre de plus en plus figure de création continue qui appelle la plus large collaboration de tous les responsables de l'orientation des forces productrices. Maisi ceci requiert une exacte information de l'opinion. Il serait sans doute excessif de vouloir créer chez nous à l'instar de certains pays totalitaires, une « mystique du Plan » de caractère trop matérialiste. Mais il est certain que le succès final conditionne trop de choses auxquelles nous sommes très attachés pour qu'on néglige toujours une large propagande susceptible de galvaniser toutes les bonnes volontés. C'est l'avenir même de la nation qui serait en jeu.

Nous emprunterons moins encore au cours de M. Henri Ardant, ancien président directeur général de la Société Générale sur les *Crises économiques*. Le sujet est de haute importance. Mais il est ardu. Nous doutons que beaucoup de nos lecteurs soient préparés à suivre des analyses difficiles, à examiner des séries statistiques et à lire des pages de chiffres. Au reste, plusieurs de ceux qui l'auraient tenté ne seraient-ils pas quelque peu découragés d'apprendre : « 1° Que les crises économiques — sous leur forme cyclique notamment — sont une question essentielle de l'économie, une très dure réalité pour les hommes, et se chargent de plus en plus d'une lourde signification idéologique. 2° Que nous ne sommes en mesure, ni de les expliquer, ni de les prévoir dans un détail suffisant pour guider notre action. » Elles sont trop graves pour qu'on les néglige, trop mal connues encore pour que le commun des mortels puisse s'y intéresser utilement.

Aux premières phrases de son cours sur *la stabilité monétaire*, M. Pierre Bayart, professeur à la Faculté libre de droit de Lille, rappelle que le problème monétaire relève d'une savante technique, mais qu'il intéresse aussi le Droit naturel et la Morale.

« La monnaie a-t-elle jamais été stable ? Au cours même des siècles qui n'ont connu que la monnaie métallique, l'histoire est jalonnée par les mutations de monnaie. »

La stabilité de la monnaie n'est qu'un cas particulier d'un problème plus large : celui de la stabilité dans le monde du Mouvement. L'élément de stabilité qui donne au mouvement son sens, c'est la nature des choses. La monnaie, objet d'une convention humaine, s'insère dans la nature par le triple besoin auquel elle répond : change, mesure, épargne. Mais l'homme peut maîtriser la nature en l'imitant. Il peut fabriquer des monnaies artificielles. A la monnaie naturelle : l'or, il a ajouté, d'abord le billet de banque gagé sur l'or, puis la monnaie scripturale gagée sur le billet de banque, qui, une fois détaché de l'or, n'est plus qu'un papier-monnaie essentiellement instable.

La monnaie-papier est une monnaie sociale, une monnaie-signe, qui vaut ce que vaut la politique monétaire, fiscale, économique, sociale de l'Etat. Et la comparaison entre la Belgique et la France est pour nous douloureusement instructive : notre franc qualifie notre politique.

Quelles solutions propose la technique ? Il en est d'illusoires, et il faut citer au moins cette monnaie lourde qui séduit par son apparente simplicité tant d'économistes fantaisistes. Pour rendre à l'unité monétaire sa consistance, ne suffirait-il pas d'enlever deux zéros et de changer la virgule ? Malheureusement pour le système, les prix sont loin d'avoir subi une évolution identique, et si les enrichissements particuliers consécutifs à notre appauvrissement collectif ne sont pas contestables, peut-on nier la ruine de couches entières, des classes moyennes et de la grande masse des épargnants ?

« On dit que la vie est chère... La vérité est que, sur bien des points, la vie, quoi qu'on en pense, est, à l'heure actuelle, bon marché... Si tous les prix étaient au niveau de la dépréciation du franc, nous prendrions la juste mesure de l'étendue et de la profondeur de notre ruine, et des restrictions qu'elle nous imposerait. »

Mais nous n'en avons pas conscience, et nous oublions où est tombé notre revenu réel.

« Les jeunes ménages chargés de famille dépensent tout ce qu'ils gagnent. Dans la classe bourgeoise comme dans toutes les autres, personne n'épargne. On vit au jour le jour. Ceux-là même dont les revenus dépassent les besoins essentiels préféreront les affecter à des jouissances immédiates. Comme dans la classe ouvrière, la répartition des dépenses dans le budget a changé : on préfère de beaucoup s'acheter une automobile qu'un mobilier, se payer avec son surplus, si on en a, un voyage sur la Côte d'Azur. La Cigale a remplacé la Fourmi. Ainsi s'expliquent certains trains de vie en apparence déconcertants, mais qui ne le sont pas davantage que l'emploi que fera le jeune ouvrier ou la jeune ouvrière de son argent de poche, quand ils en ont. La France, hier encore, consacrait 8 milliards à ses loyers et 120 milliards à son tabac. »

C'est en dépensant moins et « en retroussant nos manches » que nous pourrons refaire notre substance et celle du pays.

Après avoir marqué les difficultés qui s'opposent au retour à l'étalon-or, M. B. parle brièvement des nouvelles théories de la dynamique monétaire qui fait dépendre la stabilité de la monnaie de papier de l'équilibre entre la masse des pouvoirs d'achat et la masse des biens de consommation. Résumons ses conclusions : « Puisque avec une monnaie sociale on a la monnaie de sa politique, l'assainissement de la monnaie demande une réforme de la politique. Plus que cela, une réforme de l'Etat, bien plus profonde d'ailleurs qu'une simple réforme constitutionnelle ». Le rôle de la technique a ses limites. La technique besoin d'une doctrine. La monnaie est à la fois un bien social et privé. Elle n'est pas seulement un pouvoir d'achat, mais une possibilité de juger, *d'apprécier*, d'épargner et de prévoir. Il y a une *nature* de la monnaie, que la technique doit respecter. Il existe un droit naturel de l'Economie politique. « De grâce, disait Pie XII aux financiers, ne ruinez pas la morale par en haut ». Ce n'est qu'avec une vraie monnaie que la justice pourra redevenir la règle des contrats et que pourra se bâtir un monde où l'homme restera maître de son destin.

M. Henri Guitton, professeur à la Faculté de droit de Dijon, parlera de la *distribution du revenu*

national. Après une discussion sur le sens même de cette expression, le professeur examine deux problèmes.

1° Comment concevoir et déterminer le revenu national ? Il ne peut être autre chose que la production nationale. La distribution n'en peut être uniforme. Depuis 1913 jusqu'à nos jours, la proportion des salaires au revenu global semble n'avoir pas changé : 40 à 42 %. Mais une redistribution s'est opérée à son intérieur, ce qui a fait dire que « les conquêtes sociales n'ont été, en définitive, que des conquêtes de la classe ouvrière sur elle-même ». La part des retraités est de 12 %, celle de l'entreprise de 37 à 43 %. Reste le capital dont la part est tombée de 28 % en 1913 à 3 %, le revenu de la propriété bâtie étant négatif, c'est-à-dire se traduisant par une amputation du capital. Il est difficile de juger objectivement quel est l'optimum. Mais on peut dire qu'il y a mal-distribution lorsque des sujets n'ont pas le minimum nécessaire, lorsque le revenu familial n'est pas assuré, lorsque les dissymétries d'ensemble deviennent excessives, lorsqu'un minimum de très gros revenus absorbent le maximum du total, lorsque des groupes entiers sont nettement déclassés (ces nouveaux prolétaires silencieux que l'on nomme aujourd'hui les « économiquement faibles »), lorsque des revenus parasitaires ne correspondent à aucun effort productif et qui sont totalement immérités (les rentes pures) peuvent subsister. Il n'y a pas mal - distribution absolue mais relative, sournoise, sous-jacente.

2° Un effort de correction de la distribution du revenu national est à entreprendre. Or jamais le mécanisme soi-disant naturel de la distribution n'a réalisé la justice sociale. Mais quel critère d'optimum social adopter ? C'est ici qu'intervient l'Etat. Il peut intervenir par la monnaie. L'inflation alourdit les sujets les plus faibles et allège les plus forts, allant ainsi à l'encontre du progrès social, expropriant les créanciers d'hier au profit des débiteurs de demain. Pourtant, en certains cas et partiellement, une déflation limitée peut être admise comme un levier extraordinaire de redistribution. L'Etat intervient plus rationnellement par le budget. Les catholiques sociaux préféreraient, à la direction de l'Etat, une orientation plus discrète, par l'intermédiaire de l'entreprise, de la profession : ils reconnaissent pourtant qu'aujourd'hui l'Etat doit diriger. L'Etat intervient encore par la fiscalité (mais il ne doit pas dépasser le maximum auquel nous atteignons), par l'action sur les prix, l'épargne, les investissements, le crédit, plus encore par la sécurité sociale. Nous acceptons cette épargne forcée et cette redistribution, car malgré ses ombres et ses défauts, elle représente un nouveau salaire indépendant des fluctuations du marché.

Le progrès social exige une certaine symétrie, une atténuation des inégalités, une élévation des valeurs. Mais, par ailleurs, la dissymétrie manifeste l'inachèvement de la création. Un nivellement complet des revenus empêcherait le recrutement et le maintien des élites. Il faut supprimer les insécurités qui abaissent : il faut maintenir celles qui grandissent la personne, et « poursuivre sans relâche cette création continuée dont les mortels que nous sommes ne verront jamais ici-bas l'achèvement. »

Le travail devait être appelé à dire son mot, à ce procès de notre économie. Il le dit, par la voix de M. Maurice BOULADOUX, secrétaire général de la C.F.T.C., sous ce titre qui est un programme : *la participation des travailleurs, facteur de productivité économique et d'entente sociale*. Il rappelle d'abord le magnifique relèvement de la production française : elle a retrouvé et même dépassé son niveau d'avant-guerre. On avait dit aux salariés : travaillez, peinez, privez-vous, et vous trouverez dans l'accroissement de la production la juste récompense de vos efforts. Mais voici qu'après une lente et discrète évolution, le capitalisme et le libéralisme économique s'avèrent plus vivants et plus offensifs que jamais, tandis que l'Etat s'est dessaisi à leur profit de son autorité dans le domaine de la production et de la répartition. Voici que se profile devant nous la menace d'une crise de surproduction et de chômage, que l'accession des travailleurs aux responsabilités économiques est remise en question. L'accroissement du volume de la production n'ayant pas apporté, au point de vue social, la réponse attendue par les masses laborieuses, on leur propose aujourd'hui une nouvelle panacée : le développement de la productivité. Les salariés sont réticents, se rappelant maintes expériences, anciennes ou récentes, qui se sont généralement traduites par une exploitation de la main-d'œuvre. Comment la productivité n'apparaîtrait-elle pas, à priori, comme orientée vers des fins économiques, sans considération pour la nature humaine, ses besoins et ses droits ? Si l'on veut s'engager dans cette voie, il faut assurer une participation réelle des travailleurs à la vie économique, il faut que les expériences ne leur soient pas imposées, mais qu'elles soient poursuivies avec leur concours confiant. C'est à quoi tendent, depuis quelques années, une foule d'expériences intéressantes qui visent au dépassement du régime du salariat. On n'en peut pas rester indéfiniment aux expériences, et il convient de réaliser une véritable réforme de l'entreprise, assurant la primauté du travail sur l'argent.

M. B. examine quelles modifications il faut apporter à l'entreprise, s'en tenant d'ailleurs sagement à des principes qui pour passer dans la réalité des faits exigeront une évolution profonde dans l'économie du pays.

« Il n'est pas possible de préciser tous les termes du contrat d'entreprise, car, et les statistiques l'attestent, les formules sont nombreuses, les points d'applications multiples, et, pour le moment, chaque entreprise, peut-être, représente un cas particulier. »

Mais la condition préliminaire indispensable à la réussite est le rétablissement de la confiance.

« Si donc nous avons parlé de la nécessité d'un effort éducatif de la classe ouvrière et du patronat, nous devons également souligner la nécessité, pour les Pouvoirs Publics, dans leur rôle d'arbitre représentant le bien commun dans le conflit des intérêts particuliers, de ne pas paraître négliger systématiquement les avis des institutions économiques, professionnelles, sociales. »

Comme le proclamait Jules Zirnheld, il s'agit de gagner à une entreprise splendide « des âmes, âmes de patrons... âmes de gouvernants... âmes de la masse ouvrière et agricole... âmes alourdies de matérialisme, et qui ne cherchent point à s'éva-

der de leur gangue terrestre de boue, de préjugés et d'instincts ». C'est la libération des âmes qui donnera une âme à notre économie.

5. — La Session de Lille n'avait pas pour but de nous procurer des satisfactions intellectuelles, encore que ce résultat fût atteint... par surcroît, mais d'orienter notre pensée et notre action. C'est ce que marque bien la leçon finale de Mgr Bruno de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse : *Vers une démocratie économique.*

Peut-on agir sur l'économie ? demande-t-il d'abord. Et la réponse est affirmative. En dépit des apparences, ce n'est pas la trop grande rigidité des lois économiques mais leur trop grande souplesse qui gêne le réformateur social ; car elles permettent rarement de prévoir avec certitude, et plus encore de calculer avec précision le résultat d'une mesure donnée. « C'est cette difficulté dont le public tout entier devrait prendre conscience pour cesser de critiquer à tort et à travers, pour ne pas réclamer l'impossible, et surtout, pour mettre une bonne volonté collective à aider les réformes utiles à aboutir ». On peut agir sur l'économie, soit en modifiant le régime économique, soit en intervenant dans son fonctionnement. Mais ces interventions sont délicates.

Quel but voulons-nous assigner à l'économie ? Nous sommes chrétiens, notre but est clair. L'économie doit se plier à l'instauration d'un ordre social qui offre lui-même des conditions favorables à la lente maturation, en ce monde, du règne de Dieu. Or, tous y sont appelés, tous doivent donc bénéficier de ces conditions économiques favorables. C'est l'organisation de cette participation de tous aux biens et aux activités économiques qu'exprime le terme de démocratie économique. On lui reconnaît trois caractères. L'ordre économique doit être un ordre de liberté, un ordre communautaire, un ordre de production suffisante et de juste répartition des richesses. Toutefois, dans l'évolution accélérée du monde, cette économie doit être orientée selon un plan sans cesse revisé.

Les mécanismes compliqués du contrôle de la vie économique échappent à la compétence du peuple. Il peut pourtant y participer par un aménagement approprié de modes divers de sa participation aux divers échelons de l'ordre économique orienté. Il choisit, au plan politique, le régime économique où vit la nation. Il participe de diverses manières à l'élaboration et au vote du plan économique. L'ouvrier peut dire son mot, à l'échelon de l'entreprise, grâce à la structure communautaire de celle-ci, et grâce à la participation de ses représentants dans les organisations professionnelles. Mais tout cela suppose la constitution d'un pouvoir économique assumé par des représentants impartiaux du bien commun, et non par des représentants de groupements d'intérêts particuliers, l'expérience ayant prouvé — contre le désir des catholiques sociaux — que les corps professionnels cèdent trop souvent à la tentation de marchandage où disparaît le bien commun.

Le dernier mot, lucide et courageux, est celui-ci : « Pour qu'il y ait une économie humaine, il faut aussi qu'il y ait des hommes ». On se lamente à propos de tout et, certes, même s'il y a parfois exagération, les choses ne vont pas pour le mieux. On se plaint de tous : et on a peut-être raison. Mais alors ne faudrait-il pas commencer par un courageux examen de conscience ?

« Si nous voulons refaire, dans un monde en plein remaniement, une France dynamique, il faut que les Français renoncent à avoir pour idéal d'être tous bureaucrates, tout juste bons à noircir du papier, fonctionnaires qui regardent, dès leur arrivée au bureau, les aiguilles de l'horloge qui les libérera du travail achevé ou pas achevé, commerçants qui rêvent de faire fortune en quelques années, sans trop se donner du mal, ou simplement Français moyen qui paie quatre fois plus pour son tabac que pour le loyer de sa famille. »

Quand on est malade, on trouve tout naturel de « consentir des sacrifices ». Or la France est malade...

Beaucoup aiment mieux se réfugier dans l' « à quoi bon ? » Proclamer l'effort inutile, c'est s'en dispenser, semble-t-il, à bon compte. C'est si facile... d'être lâche. Mais au bout du compte, cela coûte trop cher. Aussi emprunterons-nous encore à la *Semaine Sociale* quelques lignes qui nous seront, à nous chrétiens, un thème de réflexions utiles, et même — pourquoi pas ? — de méditation.

« Qu'on songe à l'œuvre... d'un Lyautey au Maroc. Il est, de ce dernier, un mot magnifique et rigoureusement authentique. On n'ignore pas qu'on doit à sa seule volonté la création du port de Casablanca. Folie ! pensa d'abord son entourage : quelle production alimenterait jamais le trafic d'un tel port ? Dix ans plus tard, le même Lyautey visitait avec fierté ce qui était devenu l'une des gloire du Maroc. Et, comme un de ses officiers, sceptique d'autrefois, se croyait permis de lui faire remarquer : « Oui, mon général, mais il y a eu les phosphates... » Lyautey de lui répliquer : « Mon petit, dans la vie, il y a toujours des phosphates... » La force des chrétiens, c'est de croire aux phosphates... C'est une loi d'expérience quotidienne qu'il faut se donner pour se trouver, et qu'on n'acquiert la plénitude de sa personnalité qu'en y renonçant d'abord par un grand dévouement. On s'enrichit par le don. On s'anémie dans l'égoïsme. Encore un coup, le gratuit paie.

Il n'est pas d'autre principe pour régir la vie sociale, et la leçon des siècles nous incite à penser que le premier et le dernier mot de l'économie politique se trouvent contenus dans ce paradoxe apparent, qui n'est, en réalité, que la plus positive des vérités : cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice — *et sa justice !* — et tout, même l'économie, vous sera donné par surcroît. »

M. Noel, p. s. s.

II. — Bibliographie sociale

1. — Ayant déjà recensé les trois premiers tomes des **Leçons de Droit naturel** de M. l'abbé J. Leclercq (*Ami*, 1948, p. 173 et 1950, p. 377) nous sommes heureux de pouvoir présenter aujourd'hui le complément [1]. Si cette partie n'est pas, en soi, plus fondamentale que les autres, on peut dire qu'elle est, à certains égards, la plus actuelle, et aussi celle dont la rédaction exigeait le plus de soin. On sait combien fâcheusement l'individualisme de la Renaissance a influé sur l'enseignement de la morale. Cette influence a été particulièrement sensible en tout ce qui concerne les droits et devoirs

[1] Jacques Leclercq, *Leçons de Droit naturel*. T. iv. *Les droits et les devoirs individuels*. 2 vol. in-8 de 188 et 400 p. Wesmael-Charlier, Namur. (Dépôt : Office général du Livre, 14 *bis*, rue Jean-Ferrandi, Paris-6e), 450 et 1000 fr.

de l'individu. Et de là vient, pour une large part, l'opposition que rencontre l'Eglise quand elle rappelle les enseignements du Droit naturel et de l'Evangile à des hommes qui tiennent pour l'expression de la Tradition chrétienne ce qui n'est qu'un désordre authentiquement païen.

La première partie a pour titre : *Vie, Disposition de soi*. Il s'agit donc des devoirs les plus essentiels : le respect de la vie en soi-même. Le respect de la vie en face de l'Etat. La libre disposition de soi. L'auteur ne trouve pas satisfaisante la distinction de l'homicide (et du suicide) en *direct* toujours réprouvé par la morale et *indirect* quelque fois licite. Il préfère dire, avec Lugo que le « *Non occides* » comporte certaines exceptions et poser en règle qu' « *on doit admettre la légitimité du sacrifice de la vie, lorsque celui-ci assure un bien supérieur ou au moins égal à la vie qu'on sacrifie* ». Que certaines difficultés d'ordre pratique se résolvent plus aisément dans cette perspective, on ne fera pas difficulté de l'admettre. Mais ne rencontrera-t-on pas d'autres *cas* où cette règle pourrait être invoquée pour justifier des solutions trop larges ? Les moralistes n'ont pas fini d'en disputer. — Le droit de guerre, avec son corollaire l'objection de conscience, fait l'objet d'une étude solide, exacte et mesurée. En un domaine où souvent la sensibilité contrarie l'effort de l'intelligence, on aime suivre l'auteur dans sa discussion loyale des réalités historiques comme des opinions théologiques, anciennes ou modernes. On se doute que sa préférence ne va pas aux solutions absolues, spectaculaires : la ligne de conduite qu'il trace n'en aura que plus d'efficacité le jour où les hommes raisonnables comprendront que les guerres et les conflits qui nous affligent ont leur source dans les mauvaises passions que nous entretenons dans nos cœurs. Mais S. Jacques nous l'avait dit. — L'esclavage est aujourd'hui autre chose qu'un thème à dissertations historiques. N'a-t-on pas inventé, sous des noms qui les déguisent mal et ne trompent personne, des formes de servitude inconnues des plus sombres époques de l'histoire humaine ? M. Leclercq traite de l'esclavage avec une courageuse franchise, que n'infléchissent pas certaines complaisances étonnantes pour les négriers, qu'on ne peut malheureusement pas nier. Son jugement, s'il est nuancé, entraînera l'adhésion des hommes de bonne foi. « L'Eglise n'a pas condamné l'esclavage d'une façon absolue... parce que l'esclavage n'est pas condamnable en soi. Les abus de l'esclavage sont condamnables et l'Eglise les a condamnés ; le développement de la civilisation amène, s'il est bien compris, un développement de la faculté de l'homme à disposer de lui-même, et l'Eglise l'a toujours encouragé ; mais ce développement, par ailleurs, est lié à tout un développement économique et à un développement des institutions purement temporelles qui échappent au gouvernement de l'Eglise. »

La seconde partie s'ouvre sur un chapitre consacré au travail. N'est-il pas étrange que, pendant des siècles, ce devoir primordial de tout homme ait tenu si peu de place dans les préoccupations des moralistes ? « Depuis une dizaine d'années enfin, un mouvement d'idées tendant à une étude plus scientifique de la notion du travail commence à se faire jour dans les milieux intellectuels catholiques. » Peut-être le fallait-il pour nous donner enfin l'intelligence d'un mot profond du vieux Clemenceau : « Si j'avais foi en un Dieu qui s'est fait ouvrier, je serais maître du monde ». — « La propriété privée existe chez tous les peuples et elle est discutée chez tous les peuples civilisés ». Cette phrase liminaire du second chapitre pose un problème moral dont l'importance n'a pas à être démontrée, depuis que les documents officiels du magistère ecclésiastique nous ont si opportunément rappelé les enseignements oubliés du Droit naturel. Ces enseignements, M. Leclercq les expose avec autant de force que d'exactitude. Il les conduit jusquà cette conclusion, à première vue étonnante : « la vie économique est un des points sur lesquels toutes les écoles sont d'accord. Tous condamnent la recherche passionnée de la richesse... Ils sont contre la richesse et contre la pauvreté, pour la propriété, mais contre l'appétit du gain ». Mais les hommes n'ont pas que des principes : ils ont encore des passions. Aussi comprend-on ce vœu : « Dans une société saine, les institutions doivent rendre facile l'accès à la propriété, et rendre difficile de rester propriétaire à celui qui ne remplit pas son devoir. » C'est vrai. Seulement, les institutions s'incarnent dans des hommes. Alors !... — Donnons seulement les titres des autres chapitres : Le communisme ; — le problème du capital et du travail et les éléments anciens de solution ; — le libéralisme économique ; — le socialisme ; — le mouvement social chrétien.

Mention spéciale doit être faite de la confrontation entre communisme et christianisme. Se réservant d'étudier le bolchevisme à propos du marxisme (ch. VI), M. Leclercq prend ici le communisme hors du temps et de l'espace, dans sa structure idéologique, nous n'osons pas dire dans son esprit. Et, partant des textes fameux des Pères, dont certains ont cru pouvoir s'autoriser pour voir en S. Jean Chrysostome, S. Basile, S. Ambroise, des précurseurs du communisme, il montre qu'il y a entre christianisme et communisme une différence profonde. « Le point de vue chrétien est un point de vue moral ; le point de vue communiste est social... Le Christ ne s'occupe pas des institutions sociales, et le christianisme n'a sur celles-ci qu'une influence indirecte. Le communisme, lui, ne s'occupe pas de formation morale ! et quand on lui objecte l'imperfection humaine, il répond que dans la société communiste, les hommes seront vertueux. » Les deux qualificatifs *moral* et *social* s'opposent mal, et nous aimerions mieux *politique* pour qualifier l'effort du communisme. A cette précision près, l'observation nous semble parfaitement juste. Mais alors, que penser d'une tentative de collusion christiano-communiste ? Ce ne pourrait être qu'une alliance immorale, incapable de préparer aucun travail constructif.

Nous souhaitons vivement une large diffusion à cet ouvrage. Plus que bien d'autres, il nous paraît propre à dissiper des confusions tenaces dont a souffert et souffre encore notre action.

2. — **L'année sociale dans le diocèse de Namur : 1949** [2] est le compte rendu d'un effort soutenu pendant toute une année pour faire connaître la doctrine sociale de l'Eglise et contribuer à la faire prévaloir. C'est-à-dire que toute l'activité pastorale du diocèse durant un an s'est ordonnée autour de ce thème. S'il est vrai que l'argument le plus efficace est la répétition, il est parmis d'attendre beaucoup d'une pareille concentration de toutes les activités pastorales sur un objectif d'une telle importance. N'est-il pas triste et dangereux que les enseignements de l'Eglise, repris pourtant avec une insistance et une continuité bien significatives par tous les papes depuis Léon XIII, soient encore ignorés par tant de chrétiens, que des hommes de bonne foi puissent encore actuellement être tentés de reprocher à l'Eglise des erreurs ou des fautes qui ne lui sont aucunement imputables, qu'un brave homme (nous en avons été témoin) puisse faire honneur au socialisme de progrès comme celui du salaire familial ? On entend dire : il faut des prêtres au courant de ces questions. Benoît XV disait plus : « Qu'aucun membre du clergé ne s'imagine que pareille action est étrangère au ministère sacerdotal, sous prétexte qu'elle s'exerce sur le terrain économique : car c'est précisément sur ce terrain que le salut éternel des âmes est en péril. » Qui contesterait cette évidence ?

[2] In-8 de 169 p. Editions Duculot, Gembloux (Belgique). (Dépôt : Editions Universitaires, 22, rue Barruel, Paris-14e), 390 fr.

Pour nous borner à ce qui est partout utilisable, on trouvera dans ce petit livre un très abondant et précieux recueil de schémas procurés au clergé pour les sermons. Toute la doctrine sociale de l'Eglise est ainsi passée en revue, et préparée en vue d'un exposé complet et précis. On y a joint la présentation de trois ouvrages publiés à cette occasion, pour développer les schémas en fournissant les textes appropriés. *L'enseignement social de l'Eglise* par Robert KOTHEN. *Eglise et vie rurale selon les enseignements pontificaux* par G. HOYOIS. *Eglise et professions indépendantes* par le chanoine PHILIPPOT. Du dernier nous parlerons plus longuement, parce qu'il nous a été adressé.

Ce travail donne une idée de ce qui peut être entrepris partout. Constructif, il sera moins irritant que certaines diatribes contre l'erreur, et contribuera plus efficacement à montrer aux âmes de bonne volonté dans quelle direction il faut chercher les moyens de remédier au désordre social.

3. — Sous ce titre : **Eglise et professions indépendantes selon les documents pontificaux** [3], M. le chanoine PHILIPPOT a rassemblé les enseignements récents des Souverains Pontifes sur l'artisanat, les classes moyennes, la fonction patronale, la vie des affaires et des entreprises familiales, les professions libérales et indépendantes. Ce petit livre est fort précieux à plusieurs titres. Comme on le soulignait avec raison à la Semaine Sociale de Lille, la science économique s'est voulue indépendante de la morale ; pareillement la vie économique. Ce qui importe, c'est le fait, et le fait c'est la réussite matérielle. On connaît la consigne de certains affairistes que les scrupules n'embarrassent pas : « Faites de l'argent, honnêtement si vous pouvez, mais faites de l'argent ». Et les apparences semblent leur donner raison. Eh bien ! non : il ne faut pas juger des choses (pas plus que des gens) sur l'apparence. Que sert de gagner de l'argent s'il fond à mesure qu'on l'amasse et si son accumulation en certaines mains rend de plus en plus insupportables les menaces qui pèsent sur les hommes, sur l'ensemble de la famille humaine, solidaire dans l'angoisse quand elle ne veut pas l'être dans la justice et dans la charité ! L'Eglise ne se contente pas de l'affirmer en général : cela n'affecte guère les « intérêts particuliers ». Mais on constate que, sous des influences très complexes, ces intérêts particuliers prennent l'habitude d'aller chercher audience à Rome. D'où pour les Souverains Pontifes d'excellentes occasions qu'ils ne manquent pas de saisir pour appliquer aux divers éléments de la société les principes qu'ils ont promulgués déjà pour tous. On trouvera dans le livre de M. Ph. des extraits fort intéressants et caractéristiques d'allocutions adressées aux médecins, chirurgiens, dentistes, juristes, professeurs, philosophes, artisans, artistes, journalistes, employés de tramways, douaniers, patrons d'industrie, rédacteurs de radio, producteurs de cinéma, etc... Toutes ces corporations se partagent l'activité professionnelle des hommes. N'est-il pas pour nous du plus haut intérêt, de leur parler, avec l'Eglise, un langage adapté, de leur montrer que la fidélité à la loi chrétienne a des promesses pour la vie présente déjà, et non pas seulement pour la vie éternelle ?

4. — **La promotion de la femme à l'apostolat (1540-1650)** [4] intéresse évidemment l'histoire de la spiritualité. Mais ce livre ne nous présente pas seulement un aspect fort digne d'intérêt de l'œuvre de S. Charles Borromée et de S. François de Sales, d'Henry de Maupas, de S. Pierre Fourier et de S. Vincent de Paul, des PP. Bordes et Médaille. Il montre aussi ces âmes d'élite que furent Angèle de Méric, Marie de l'Incarnation, Jeanne de Lestonnac, Alix Le Clerc, Marguerite Bourgeoys, Marie L'Huillier, Jeanne de Chantal, Louise de Marillac, s'ouvrant à l'apostolat, non pas timidement, comme on pourrait le croire, mais avec une force étonnante, sous le souffle, tout ensemble impétueux et très calme, de l'Esprit qui les animait. Les noms de ces femmes admirables évoquent, on le sait, des œuvres fort diverses. Il est du plus haut intérêt de voir comment la charité a rapproché des âmes naturellement si dissemblables. Il semble que, du point de vue qui est ici le nôtre, une grande leçon se dégage de ce livre, d'une lecture d'ailleurs fort agréable et que Mgr Calvet a enrichi d'une préface très suggestive. L'Eglise vit et, si l'on peut s'en étonner, il ne faut pas se scandaliser que son activité prenne avec le temps, des formes nouvelles pour répondre à des besoins nouveaux. Mais, en contre-partie, les pionniers, dont le rôle est capital en apostolat, ne peuvent faire œuvre utile qu'en gardant un contact étroit avec l'Eglise dont les directions leur sont nécessaires. *Non nova, sed nove.*

5. — **Servir.** Bulletin du Secrétariat Social de Paris, 11, rue Saint-Guillaume, Paris-VII^e^. Abonnement : 200 fr. pour la France ; 300 fr. pour l'étranger.

D'heureuses améliorations, en particulier l'impression sur le recto seulement pour permettre le découpage, nous sont une occasion de recommander à nos lecteurs cet intéressant bulletin. Il peut rendre de précieux services à tous ceux qui n'ayant guère le temps de lire, guère d'argent pour s'abonner à de nombreux périodiques, ont pourtant besoin d'une information exacte et bien à jour sur ce qui se fait et s'écrit dans le domaine social, économique et civique.

M. N.

[3] In-12 de 160 p. « Etudes religieuses », 50, rue Fétinne, Liège, 36 fr. belges. (Dépôt : Office général du Livre), 275 fr.

[4] In-8 de 208 p., 350 fr., Paris, Alsatia.

QUESTIONS de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Le grand prix international du festival de Venise a été attribué à un film nouveau : « *Justice est faite* ». Un problème moral y est posé : La justice humaine a-t-elle le droit de condamner quelqu'un qui a tué son prochain sous prétexte d'euthanasie ? Autour de ce cas de conscience central, une foule d'autres problèmes sont soulevés, qui tantôt ne reçoivent aucune solution, tantôt invitent, par leur énoncé même, à admettre une solution que la morale n'approuve pas. Vous me rendriez service — et sans doute à bien des confrères et, par eux, à bien des fidèles — en nous donnant un aperçu des questions morales soulevées par ce film, des doutes qu'il provoque et des positions qu'une conscience bien formée doit prendre à son égard.

R. — I. Rappelons brièvement le scénario de ce film.

Une femme est la maîtresse d'un homme atteint de cancer. Elle lui a promis de lui procurer une mort douce, sans l'avertir, quand le médecin aurait déclaré qu'il n'y avait plus d'espoir de guérison et que la fin était proche. Cette femme, entre temps, s'est liée à un autre homme. Elle est, de plus, l'héritière du malade qui lui laisse trente-cinq millions. C'est dans ces conditions qu'elle a pratiqué l'euthanasie sur la personne du cancéreux.

Tout cela, on l'apprend au cours des débats en cour d'assises ; car le film commence avec la première audience. Les six jurés désignés par le sort devront se prononcer sur la culpabilité de la femme.

A une voix de majorité, ils la condamnent à cinq ans de prison ; mais la femme préférera le suicide.

Le problème de la *licéité* juridique *de l'euthanasie* est ainsi soulevé. Il embarrasse les jurés. Chacun d'eux se fait une opinion, non pas en se référant à la loi morale, mais d'après son éducation, ses habitudes, son caractère, ses manies, voire ses propres vices. Dans l'intervalle des audiences, le film nous fait assister à la vie privée, qui est loin d'être édifiante, de chacun d'eux. Les impressions subjectives les plus occasionnelles dictent ainsi le verdict de chaque juré. Un des votants aurait absous l'accusée qui eût été sauvée, si un petit événement insignifiant était arrivé avant la décision et non après. C'est dans ces conditions que, devant un tribunal humain, « justice est faite ».

Ainsi à côté de la licéité de l'euthanasie, un autre problème se trouve soulevé, que la plupart des commentaires actuellement parus regardent comme le principal : celui de *la valeur des sentences émanant des jurys populaires*. Mais la question est mal posée. Pourquoi choisir, en vue de juger la conduite d'une personne sans vraie moralité, un groupe de jurés qui sont eux-mêmes sans principes moraux ? Le film a le tort de présenter ce cas extrême comme un cas type.

Mais entrons maintenant dans quelques détails.

II. — Au point de vue de l'art cinématographique, tous s'accordent à reconnaître que ce film est une belle réussite. On est captivé d'un bout à l'autre ; c'est dramatique, et l'élément comique, un peu gros, est irrésistible. Cependant un chrétien en sort mal satisfait :

1° Le clergé y joue un rôle très peu sympathique :

Un théologien, consulté par l'un des jurés, lui répond avec une fatuité agaçante : « Lisez mon article, vous y trouverez ce qu'il faut en penser ». C'est ridicule, mais si au moins cette doctrine infaillible, définitive, on nous la présentait...

Un autre prêtre, directeur d'un collège, refuse de garder un enfant anormal et dangereux. C'est son devoir de chef d'établissement, n'importe quel laïc en ferait autant. On a pourtant l'air de trouver cela odieux, on lui donne un air cafard avec, dans la ceinture, un crucifix démesuré. Tout cela sent la caricature.

2° Le vieux brave — commandant breveté — qui a dit « non » à Lyautey est ridicule. Sa fille lui jette à la tête, qu'il aurait mieux fait de dire « oui » ; on ne lui aurait pas fendu l'oreille et la famille aurait de quoi aller à la mer comme tout le monde...

Ce vieux maniaque, répond au flic qui s'étonne de le voir, en pyjama sous son pardessus, monter la garde devant sa porte. « Ce que je fais là ? Mon devoir ! » Le malheur c'est que c'est vrai, et qu'entre lui, ridicule, et ses filles, charmantes, c'est lui qui représente le « caractère » et la conscience..., elles, l'aspiration à la vie... large.

Evidemment ce vieux fou va condamner l'euthanasie.

3° Le viveur la condamne aussi, mais c'est parce qu'il n'y croit pas. A son avis, une meurtrière qui hérite de 35 millions et qui vient d'être surprise avec un amant n'a pu tuer que par intérêt. On sent bien que si c'était vraiment l'euthanasie, le viveur acquitterait...

4° Le catholique la condamne, bien que... Il est le père d'un enfant anormal vicieux, cruel, qui fera son malheur. Ne vaudrait-il pas mieux supprimer ce pauvre être ? *Non possumus...* c'est tout. Un catholique ne peut pas...

C'est là qu'on aimerait à lire l'article du théologien. Il parlerait peut-être du respect de la personne...

5° Les médecins affirment, eux aussi, à la barre que leur tradition défend de tuer.

6° Mais le garçon de café plein de bon sens leur rétorque : qu'est-ce que nous allons faire, nous, en condamnant l'euthanasie ? Nous tuerons la coupable !

7° Et, en effet, elle se tuera cette femme. C'est tout à fait dans sa ligne. Elle est russe, elle est athée, elle est loyale, encore un peu plus que M. Gide....

Elle vivait maritalement avec ce pauvre cancéreux (qui, lui, avait été élevé chrétiennement mais ne s'en souvenait guère, sans doute). Elle lui avait promis une piqûre libératrice quand le moment serait venu. Elle a tenu sa promesse le jour où le médecin lui a dit que la fin était proche et sans remède... Sans qu'il s'en doute. Cette piqûre à dose mortelle, elle l'a faite sans trembler. Et c'est elle qui s'est dénoncée à la famille, par loyauté.

Bien sûr, elle hérite. Bien sûr, elle a un autre amant. Mais elle ne l'a pas cherché..., ils s'aimaient !

Elle n'avait qu'à attendre ; l'autre serait mort dans les souffrances atroces de son cancer. Elle ne risquait rien. Elle a agi selon sa conscience...

Mais maintenant, condamnée à 5 ans de prison, attendra-t-elle ? Il est probable qu'elle se suicidera...

« Justice est faite ! » Et cette dérisoire justice on la fait dépendre : 1° du vieil officier maniaque ; 2° du viveur sceptique ; 3° d'un paysan borné ; 4° du catholique qui n'est pas libre de juger : *non possumus.*

Bref, la condamnation est portée par des attardés, ceux qui représentent la tradition aveugle.

Et ils sont absurdes puisque, refusant à l'accusée le droit de disposer de la vie de ce mourant irrémédiablement perdu, ils vont l'acculer au suicide, elle qui est jeune et heureuse... Ce sont eux les meurtriers...

* *

Incontestablement le film fait réfléchir, il oblige à poser des questions. Et dans l'esprit des producteurs il le fait avec une pleine loyauté objective.

Les « tranches de vie », qui nous expliquent la mentalité de chaque juré, nous font « comprendre » son verdict, sans que cependant soit retirée au « juge » sa liberté. Et chacun — ceci est nettement marqué — fait loyalement effort pour juger sans passion.

Mais la condamnation se fonde sur une conception de la vie, sur une morale (non explicitée, mais appliquée un peu d'instinct) qui n'est pas celle de l'accusée.

De son point de vue, elle agit bien, héroïque-